

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
09 Juin 2021

L'an Deux Mil vingt et un, le 09 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames CART Elodie, COTE Alexandra, GONTHIER Mylène, et MONNIER Denise, Messieurs CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max, et LOMBERGET Sébastien

ABSENTS EXCUSES : GUILLEMOT Jean, SIMON Sophie

SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le public ne pouvant être accueilli, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

1) ORGANISATION BUREAU DE VOTE

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

En raison de ce double scrutin et des mesures sanitaires en vigueur, **le bureau de vote sera mis en place à la salle des fêtes**

La constitution du bureau de vote pour ces élections à également été arrêté.

2) TRANSFERT COMPETENCE MOBILITE

Dans le cadre de la loi sur la mobilité (LOM), la communauté de communes de la plaine jurassienne a effectué la prise de compétence au 1^{er} avril 2021, et doit effectuer le transfert de cette compétence à la région le 1^{er} juillet 2021.

Afin de valider cette prise de compétence, il est demandé aux communes de délibérer sur leur volonté de transférer ou non cette compétence à l'intercommunalité.

Monsieur le maire expose au conseil les principaux objectifs de la loi LOM, ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents de transférer la compétence à la communauté de communes de la plaine jurassienne

Séance levée à 22h00

GATEY, le 10 Juin 2021

LE MAIRE

Marc SCHMIEDER

